Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270142
Centre d'intérêt: 98

Sénéchal, Gilles-E.

L'agriculteur inscrit en formation en 1977 : les principales caractéristiques de son exploitation et ses comportements socio-économiques / Gilles-E. Sénéchal ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, SRD. -- [Québec] : La Direction, 1980.
vi, 54 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 374.9'714/S475a Cote LC: LC/5254.2/.03

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Formation professionnelle *Agriculture *Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Formation agricole

Le document prolonge les résultats d'une étude socio-démographique menée par la Direction générale de l'éducation des adultes auprès des agriculteurs inscrits en formation agricole. Deux objectifs sont visés: 1. connaître les principales caractéristiques socio-économiques de l'agriculteur inscrit à l'éducation des adultes en 1977 et de son entreprise (revenu, production...); 2. qualifier son dynamisme à partir de l'examen de sa participation aux programmes gouvernementaux, aux associations et aux coopératives.

Les données proviennent d'un recensement effectué en 1977 par le ministère de l'Agriculture du Québec dans toutes les fermes, données qui ont été fusionnées avec les dossiers sur la clientèle de la DGEA. Le recensement ne prenant en considération que les propriétaires-exploitants-uniques et ceux regroupés en coopérative, société ou corporation, il ignorait pratiquement la majorité des femmes, les jeunes et les ouvriers agricoles. Ainsi sur 4977 dossiers qui pouvaient être fusionnés, seuls 2669 l'ont été, soit 53,6%.

L'étude a surtout porté sur les propriétaires-exploitants-uniques. Spécialisés à 80% dans la production laitière, ils se présentent généralement sous les traits du propriétaire d'une entreprise à peine ou pas rentable du tout. Pour survivre, ce propriétaire adopte une seconde production ou travaille à l'extérieur. On dénote une faible participation aux associations et programmes gouvernementaux mis en oeuvre pour aider les producteurs à rentabiliser leur entreprise. Cette participation croît d'ailleurs avec le revenu des producteurs.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8270060, 8270139
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270142

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'éducation des adultes

L'AGRICULTEUR INSCRIT EN FORMATION EN 1977:

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE SON EXPLOITATION ET SES COMPORTEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

GILLES E. SÉNÉCHAL
DGEA - SRD

AOÛT 1980

E D U Q 8270142

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée grâce à l'étroite collaboration des autorités du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Direction de l'informatique de ce ministère. Plus particulièrement, Christiane Faucher de cette direction a apporté sa collaboration en fusionnant les informations MAPAQ - MEQ.

Richard Falardeau du Service de gestion et de financement de la DGEA a rempli la demande de traitement des informations fusionnées.

Enfin, Mmes Huguette Houde et Thérèse LeBel ont assuré la dactylographie, la mise en pages et la correction de ce travail.

Je suis redevable à toutes ces personnes de l'aide qu'elles m'ont fournie et je les en remercie.

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	iii
INTRODUCTION	1
I - EVOLUTION DE LA REPARTITION DES AGRICULTEURS INSCRITS EN FORMATION AGRICOLE SELON L'AGE ET LE NIVEAU DE SCOLARITE	9
L'âge	9
Le niveau de scolarité	11
II - LES TYPES ET LES VOLUMES DE PRODUCTION	12
La production laitière	13
Les autres productions	18
Les horticulteurs	24
III - LES REVENUS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE ET CEUX DE L'EXTERIEUR	26
IV - L'ADHESION DES PRODUCTEURS AUX PROGRAMMES, AUX REGROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS	30
L'adhésion selon les régions	32
L'adhésion selon l'âge	36
L'adhésion selon la scolarité	39

Page

L'adhésion selon les revenus 40

L'adhésion selon les types de production 45

Les producteurs de lait 45

Les producteurs de boeuf et de porc 48

CONCLUSION 51

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1:	Répartition des exploitants de notre échantillon selon les grandes régions agricoles	7
Tableau 2:	Répartition provinciale et par zone agricole des agriculteurs inscrits en formation agricole selon l'âge	10
Tableau 3:	Répartition des agriculteurs selon les ventes des divers produits	13
Tableau 4:	Répartition des producteurs selon les quotas annuels de production laitière	14
Tableau 5:	Production annuelle moyenne en livres de lait	16
Tableau 6:	Répartition régionale des types de producteurs laitiers faisant partie de notre échantillon	17
Tableau 7:	Répartition des producteurs selon le pourcentage de la vente des produits .	19
Tableau 8:	Répartition provinciale des éleveurs de boeuf selon les types d'éleveurs .	20
Tableau 9:	Répartition provinciale des éleveurs de boeuf selon le nombre de vaches de boucherie	20
Tableau 10:	Répartition des éleveurs de vaches de boucherie selon les régions agricoles	21
Tableau 11:	Répartition provinciale des éleveurs de porc selon les types d'éleveurs . .	22
Tableau 12:	Répartition provinciale des éleveurs de porc selon le nombre de truies . .	23

		Page
Tableau 13:	Répartition régionale des éleveurs porcins qui possèdent des truies pour la reproduction	24
Tableau 14:	Répartition provinciale et régionale des producteurs de fruits et légumes selon l'étendue cultivée	25
Tableau 15:	Répartition des exploitants selon le revenu brut à la ferme	27
Tableau 16:	Répartition des exploitants selon le revenu brut de l'extérieur de la ferme	27
Tableau 17:	Répartition des exploitants selon le nombre de jours travaillés à l'extérieur de la ferme	28
Tableau 18:	Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'assurances	33
Tableau 19:	Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'amélioration du bétail	34
Tableau 20:	Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes de contrôle laitier	35
Tableau 21:	Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'administration	36
Tableau 22:	Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes d'assurances	37
Tableau 23:	Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes de contrôle laitier	38

		Page
Tableau 24:	Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes d'administration	38
Tableau 25:	Répartition des exploitants selon la scolarité et l'adhésion aux programmes de contrôle laitier	39
Tableau 26:	Répartition des exploitants selon la scolarité et l'adhésion aux programmes de coopératives	40
Tableau 27:	Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux divers régimes d'assurances . . .	43
Tableau 28:	Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux programmes d'amélioration du bétail	43
Tableau 29:	Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux programmes de contrôle laitier . .	44
Tableau 30:	Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux coopératives	44
Tableau 31:	Répartition des exploitants selon le revenu hors ferme et la participation aux programmes d'amélioration du bétail	45
Tableau 32:	Répartition des producteurs de lait nature selon la participation aux programmes de contrôle laitier	46
Tableau 33:	Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes d'assurances	47

		Page
Tableau 34:	Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes de contrôle laitier	47
Tableau 35:	Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes d'administration	48
Tableau 36:	Répartition des producteurs de boeuf selon la participation aux programmes d'assurances	49
Tableau 37:	Répartition des producteurs de porc selon la participation aux programmes d'assurances	49
Tableau 38:	Répartition des producteurs de boeuf selon la participation aux programmes d'administration	50
Tableau 39:	Répartition des producteurs de porc selon la participation aux programmes d'administration	50

INTRODUCTION

L'organisation d'activités de formation destinées aux agriculteurs à l'intérieur du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada s'est inscrite depuis l'origine, en porte à faux dans ce programme. Tout d'abord, celui-ci était surtout destiné au recyclage de la main-d'oeuvre en chômage ou voué, à plus ou moins brève échéance, à un chômage chronique. Or, au Québec, la main-d'oeuvre agricole est constituée pour une très large part, d'agriculteurs chefs d'exploitation de petite ou moyenne envergure et à caractère familial. On retrouve peu d'ouvriers agricoles susceptibles d'être mis en chômage périodiquement, sinon dans la Plaine de Montréal. Lorsqu'ils sont invités à suivre des cours, ils ne sont pas des travailleurs en chômage et ils continuent à travailler sur leur ferme tout en suivant des cours.

Cependant, étant donné la nature du programme, les centres de main-d'oeuvre du Canada ont toujours conservé la responsabilité dernière de recruter et de faire la sélection des candidats à inscrire en formation agricole. Pour avoir accès à la formation, il était nécessaire d'être inscrits au Centre de main-d'oeuvre. Dans beaucoup de régions, des comités spéciaux avaient été formés de représentants

de l'Education, de l'Agriculture et de la Main-d'Oeuvre pour décider des orientations et des priorités et faire une sélection de candidats en conformité à ces dernières. Toutefois, même les recommandations de ces comités étaient soumises au veto de l'agent recruteur du Centre de main-d'oeuvre qui pouvait avoir pour intérêt d'inscrire en priorité les agriculteurs en chômage et qui recevaient des prestations; ceci, afin de faire baisser momentanément le nombre de chômeurs. De cette manière, les formateurs se retrouvaient en présence de groupes assez disparates formés à la fois d'agriculteurs progressistes et travaillant sur leur ferme à l'année longue, d'agriculteurs marginaux obligés de travailler à l'extérieur de leur ferme pour subvenir à leurs besoins et de travailleurs agricoles aux prises avec le chômage saisonnier. Il est probable qu'à plusieurs reprises, on ait été en présence de groupes composites; ce qui a pu donner prise à une série de préjugés fort tenaces. Par exemple, des mauvaises langues disaient que les groupes étaient formés d'agriculteurs peu progressifs qui allaient aux cours surtout pour se mériter une prestation ou encore, d'agriculteurs en voie de quitter l'exploitation agricole pour occuper un autre emploi. D'un autre côté, les éléments plus progressistes s'inscrivaient aux cours pour rafraîchir, perfectionner et diversifier leurs connaissances ou pour chercher les informations dans le but de se spécialiser dans un type de production; noyés dans

un groupe disparate, ils en venaient à perdre peu à peu de l'intérêt et de la motivation et à avoir l'impression de marquer le pas.

L'étude d'impact* a déjà démontré que si ces préjugés avaient des fondements dans certaines régions et surtout au début de l'organisation de la formation, ils avaient perdu peu à peu au cours des années, leur légitimité. Toutefois, l'appréciation du type d'agriculteur inscrit faite à l'occasion de la mesure d'impact, s'était effectuée auprès d'un échantillon fort réduit (92) de personnes réparties à peu près également sur le territoire de trois CSR seulement.

Il nous apparaissait donc fort utile de repérer et de décrire à l'échelle provinciale les caractéristiques socio-économiques des agriculteurs inscrits en formation agricole tout comme nous l'avions déjà fait pour les caractéristiques sociodémographiques. Toutefois, alors que pour cette étude, nous disposions déjà des informations contenues dans le fichier de la Direction générale de l'éducation des adultes, nous nous sentions plus dépourvus pour les informations d'ordre économique. Nous étions convaincus

---

* Sénéchal, Gilles E., L'impact de la formation sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise, SEP, DGEA, juin 1979, 216 pages.

en outre qu'il était inutile d'exploiter les informations du ministère de la Main-d'oeuvre du Canada puisqu'elles renfermaient peu d'informations d'ordre économique pertinentes aux agriculteurs et à la main-d'oeuvre agricole. Nous nous sommes tournés alors du côté du ministère de l'Agriculture du Québec pour découvrir qu'un recensement avait été fait en 1977 dans toutes les fermes du Québec. Au premier abord, il nous a semblé que le formulaire de recencement de 1977 pouvait renfermer toutes les informations nécessaires à l'esquisse du profil socio-économique de l'adulte qui s'inscrit en formation agricole. Toutefois, après un examen plus approfondi, nous avons réalisé que le formulaire s'adressait aux propriétaires exploitants uniques ou encore à ceux qui étaient regroupés en coopérative, en société ou en corporation; pour ces derniers, la fusion s'avérait peu probable. Il était donc impossible d'obtenir par ce biais des informations sur la situation socio-économique de la majorité des femmes inscrites aux cours, sur la situation des jeunes qui constituent la relève ou encore des ouvriers agricoles. En outre, la fusion des informations de la DGEA avec celles provenant du recensement agricole risquait de poser des problèmes: en effet, le fichier du recensement était constitué à partir du numéro de producteur agricole alors que celui de la DGEA l'était à partir du numéro d'assurance sociale; pour réaliser la fusion, il fallait donc compter uniquement sur les nom, prénoms, adresse. Pour ces

raisons, il apparaissait difficile, voire impossible de retracer les individus faisant partie de coopératives, de sociétés ou de corporations.

Malgré ces difficultés et les limites du formulaire de recensement 1977, nous avons convenu qu'il s'avérait le véhicule à la fois le plus utile et le moins onéreux compte tenu des fins poursuivies. Des démarches ont donc été entreprises auprès du ministère de l'Agriculture pour avoir accès aux informations du recensement et après s'être entendus de part et d'autre sur les règles à suivre pour respecter le caractère confidentiel de ces informations, la fusion des dossiers a pu être réalisée.

Près de 5 000 individus pouvaient être fusionnés; de fait, un peu plus de la moitié des dossiers (53,6%) l'ont été effectivement. 33,2% des dossiers non fusionnés proviennent d'hommes âgés de 30 à 55 ans. Normalement, les hommes faisant partie de ce groupe d'âge sont propriétaires de leur exploitation agricole. Il est fort probable qu'un petit nombre d'entre eux appartiennent à des coopératives, à des sociétés ou des corporations; les individus faisant partie de cette catégorie ne doivent cependant pas être très nombreux puisque lors du recensement, ils ne représentaient que 5% des exploitants agricoles. On peut penser aussi qu'il existe parmi

eux plusieurs ouvriers agricoles ou encore des exploitants qui travaillent sur la ferme paternelle sans en être propriétaires. Quoi qu'il en soit, un aussi grand nombre de dossiers non fusionnés dans cette catégorie d'âge demeure pour une large part inexplicable. De plus, près du quart (23,6%) des dossiers non fusionnés sont constitués de femmes. On retrouve des personnes de 55 ans et plus dans une proportion de 6,5%. Le reste des dossiers non fusionnés est fait de jeunes de moins de 30 ans, peut-être la relève.

Dossiers fusionnés	2 669	53,6%
Dossiers non fusionnés	2 308	46,4%
Total des dossiers à fusionner	4 977	100,0%

Dossiers non fusionnés

Hommes		
16 - 29 ans	849	36,8%
30 - 55 ans	766	33,2%
56 - 64 ans	136	5,9%
66 et +	13	0,6%
Femmes		
16 - 65 ans	544	23,6%
		100,0%

Les individus dont les dossiers ont été fusionnés avaient tous fait un premier choix de cours en 1976-77; parmi eux plus du quart (26,7%) s'étaient inscrits à un deuxième cours, 6,7% à un troisième cours, 2,3% à un quatrième et même quelques-uns, 8% à un cinquième. La plupart d'entre eux n'ont dû suivre effectivement qu'un seul cours. On peut estimer que seule une minorité a pu bénéficier d'un deuxième cours.

Dans notre échantillon, les agriculteurs de la Plaine centrale se retrouvent plus nombreux que ceux des autres régions. Ils constituent plus de la moitié de notre échantillon, à savoir 51,8% comparativement à 22,3% pour la Plaine de Montréal et 25,9% pour les Régions périphériques.

Tableau 1: Répartition des exploitants de notre échantillon selon les grandes régions agricoles

Régions agricoles / Nombre d'agriculteurs	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Nombre	594	1 383	692	2 669
%	22,3	51,8	25,9	100,0

Les informations obtenues ont été scrutées à l'aide des questions suivantes: quelles sont les principales composantes socio-économiques du propriétaire-exploitant inscrit à l'éducation des adultes en 1977 et de son entreprise ? Est-il possible de qualifier son dynamisme et de le comparer à l'occasion par l'examen de sa participation aux programmes gouvernementaux, aux associations et aux coopératives ?

I - EVOLUTION DE LA REPARTITION DES AGRICULTEURS INSCRITS EN FORMATION AGRICOLE SELON L'AGE ET LE NIVEAU DE SCOLARITE

L'âge

L'âge moyen des agriculteurs de notre échantillon s'établit au plan provincial aux alentours de 41,2 ans. Cette moyenne est supérieure à celle de l'ensemble des inscrits en formation agricole qui, pour cette année, s'établissait à 38 ans*; il fallait s'y attendre étant donné que notre échantillon a été expurgé de tous les inscrits qui ne sont pas propriétaires de leur entreprise et qui ont habituellement moins de trente ans.

On remarque aussi les mêmes types de variations d'une zone à l'autre; par exemple, c'est dans la Plaine de Montréal que l'âge moyen est le plus bas (40,8 ans) alors que l'âge moyen des inscrits dans la Plaine centrale sert de baromètre pour toute la province (41,2 ans) et que celui des Régions périphériques est le plus élevé et s'établit à 41,7 ans.

---

* Sénéchal, Gilles E., Les caractéristiques sociodémographiques des étudiants adultes inscrits en formation agricole en 1974-77, MEQ, DGEA, SRD, novembre 1979, p. 39 à 60.

Tableau 2: Répartition provinciale et par zone agricole des agriculteurs inscrits en formation agricole selon l'âge

Age / Zones agricoles	24 et -	25-34	35-44	45-54	55 et +	Total
Plaine de Montréal	31	138	194	150	55	568
	5,5	24,3	34,2	26,4	9,7	100,0
Plaine centrale	67	318	422	363	137	1 307
	5,1	24,3	32,3	27,8	10,5	100,0
Régions périphériques	34	142	179	193	68	616
	5,5	23,1	29,1	31,3	11,0	100,0
Total provincial	132	598	795	706	260	2 491
	5,3	24,0	31,9	28,3	10,4	100,0

Age moyen:

Plaine de Montréal	40,86
Plaine centrale	41,23
Régions périphériques	41,76
Total provincial	41,28

Le niveau de scolarité

Les exploitants agricoles ont en moyenne une scolarité de 7,3 années; cette moyenne est légèrement inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble des inscrits en formation agricole qui, pour 1976-77, se situait aux alentours de 8 années*. On peut attribuer cette baisse de niveau de scolarité au fait que les jeunes exploitants agricoles, peut-être même les épouses des agriculteurs, qui sont normalement plus scolarisés, sont absents de l'échantillon retenu**.

---

* Loc. cit., p. 66 ss.

** Nous n'avons dénombré que trois femmes parmi les exploitants de notre échantillon.

II - LES TYPES ET LES VOLUMES DE PRODUCTION

La production laitière occupe près de 80% des exploitants de notre échantillon. Un grand nombre parmi eux ont une seconde production de moindre ou d'égale importance provenant soit de la grande culture ou de l'horticulture, soit d'un élevage: 79,5% des exploitants tiraient seulement moins du quart de leur revenu de la vente de bétail et de volailles, tandis qu'un peu moins de la moitié (47,1%) tiraient la même proportion de leur revenu de la vente de récoltes de grande culture, de légumes et de fruits. On peut estimer que la plupart d'entre eux ont pour principale production, la production laitière; cependant, un nombre sans cesse croissant de producteurs délaisse la production laitière pour s'adonner à la grande culture qu'ils pratiquent avec une culture sans sol (porcs - volailles - oeufs); ou encore, ils combinent la grande culture à l'horticulture*.

---

* Pour connaître plus exactement les principaux croisements de production, il nous aurait fallu inclure cette demande d'information à l'intérieur de notre commande de tableaux mécanographiés.

Tableau 3: Répartition des agriculteurs selon les ventes des divers produits

Vente de produits / %	25% et -	26%-50%	51%-75%	76% et +	Total
Vente de bétail et volailles	1 431	123	55	191	1 800
	79,5	6,8	3,1	10,6	100,0
Vente provenant de la culture	214	57	17	166	454
	47,1	12,6	3,7	36,6	100,0
Vente autres produits (lait, oeufs, miel, etc.)	52	76	205	1 669	2 002
	2,6	3,8	10,2	83,4	100,0

La production laitière

Les producteurs laitiers ont un volume annuel de production moyen de 246 030 livres de lait. Les producteurs de lait nature qui font partie de notre échantillon sont moins nombreux, 248, et ils ont un volume moyen de production beaucoup plus élevé, 332 298 livres de lait comparativement à 1 742 producteurs de lait industriel qui ont un volume moyen de 233 748 livres de lait. Il est généralement admis qu'un

producteur laitier qui conduit son entreprise avec rationalité peut se procurer un revenu décent avec une production annuelle qui se situe entre 250 000 et 300 000 livres de lait. On peut donc déduire que la majorité des producteurs de lait nature sont prospères comparativement aux producteurs de lait industriel dont plus des 2/5 (42,8%) ont un quota de production inférieur à 200 000 livres de lait par année. On comprendra que pour survivre, ces derniers doivent accepter du travail à l'extérieur de la ferme ou encore, pratiquer une seconde production.

Tableau 4: Répartition des producteurs selon les quotas annuels de production laitière

Quota annuel de production en livres de lait / Producteurs	199 000 et -	200 000 à 399 000	400 000 et +	Total
Lait nature	36 14,5	113 45,6	99 39,9	248 100,0
Lait industriel	744 42,7	825 47,4	173 9,9	1 742 100,0
Total	780 39,2	938 47,1	272 13,7	1 990 100,0

Dans la Plaine de Montréal, les producteurs de lait nature sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que dans les deux autres grandes régions; alors qu'ils ne constituent que 22,8% de l'ensemble de notre échantillon et 17,2% de tous les producteurs de lait, ils représentent 31% des producteurs de lait nature et ils ont une production annuelle moyenne de 335 714 livres de lait. La plupart d'entre eux peuvent être considérés comme des producteurs prospères: deux producteurs sur cinq produisent 400 000 livres de lait et plus par année. Cette situation peut être jugée normale étant donné la proximité des marchés de la métropole. Dans les Régions périphériques, le nombre de producteurs de lait nature est aussi proportionnellement plus élevé, 37,1% comparativement à 25,4% pour toute la production laitière. La moyenne annuelle de la production laitière des producteurs de ces régions est cependant inférieure à la moyenne provinciale: 324 130 livres de lait par rapport à 332 298 livres.

Le nombre de producteurs de lait industriel est proportionnellement moins élevé (15,3%) dans la Plaine de Montréal que dans les autres régions. La moyenne annuelle de production y est aussi quelque peu inférieure à la moyenne provinciale:

229 962 livres par rapport à 233 748 livres; elle est toutefois supérieure à la moyenne de production des Régions périphériques qui s'établit à 222 784 livres*.

Tableau 5: Production annuelle moyenne en livres de lait

Régions / Production laitière annuelle moyenne	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Lait nature	335 714	338 481	324 130	332 298
Lait industriel	229 962	238 995	222 784	233 748
Total	253 702	245 840	241 247	246 030

* Il aurait été intéressant de comparer ces informations tirées du formulaire du recensement agricole pour notre échantillon à l'ensemble des informations portant sur tous les exploitants agricoles rejoints par ce recensement. A notre connaissance cependant, ces informations n'ont jamais fait l'objet d'un traitement systématique et aucune analyse de ces dernières n'a été publiée.

Tableau 6: Répartition régionale des types de producteurs laitiers faisant partie de notre échantillon

1. Lait nature

Nombre de producteurs par région / Production annuelle en livres de lait	199 000 et -		200 000 à 399 999		400 000 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plaine de Montréal	10	13,0	36	46,8	31	40,3	77	100,0
Plaine centrale	14	17,7	27	34,2	38	48,1	79	100,0
Régions périphériques	12	13,0	50	54,3	30	32,6	92	100,0

2. Lait industriel

Plaine de Montréal	117	44,0	125	47,0	24	9,0	266	100,0
Plaine centrale	441	41,5	496	46,7	126	11,9	1 063	100,0
Régions périphériques	186	45,0	204	49,4	23	5,6	413	100,0

3. Production laitière totale

Plaine de Montréal	127	37,0	161	46,9	55	16,0	343	100,0
Plaine centrale	455	39,8	523	45,8	164	14,4	1 142	100,0
Régions périphériques	198	39,2	254	50,3	53	10,5	505	100,0
Total provincial	780	39,2	938	47,1	272	13,7	1 990	100,0

Les autres productions

Alors que la majorité des producteurs laitiers (1 669 ou 83,4%) retirent de leur production plus des trois quarts de leurs revenus, un nombre quelque peu inférieur d'exploitants (1 431 ou 79,5%) retirent un quart et moins de leurs revenus de la vente de bétail (porc, boeuf) et de volailles. Par ailleurs, près de la moitié (214 ou 47,1%) de ceux qui vendent les produits provenant de la grande culture ou de l'horticulture en tirent seulement le quart et moins de leurs revenus. En regroupant les agriculteurs qui comptent pour moins du quart de leurs revenus les ventes provenant de la culture, du bétail et des volailles, on arrive à un nombre d'exploitants agricoles voisin de celui des exploitants qui tirent plus des trois quarts de leurs revenus de la production laitière. Selon toute vraisemblance, on peut estimer que la plupart des producteurs laitiers inscrits aux cours de formation ont une seconde production qui leur apporte un revenu d'appoint.

Ceux qui retirent 50% et plus de leurs revenus de ventes de produits de la culture, de bétail ou de volailles sont peu nombreux; ils constituent respectivement 6,9% et 9,2% de l'ensemble des exploitants de notre échantillon.

Les autres productions

Alors que la majorité des producteurs laitiers (1 669 ou 83,4%) retirent de leur production plus des trois quarts de leurs revenus, un nombre quelque peu inférieur d'exploitants (1 431 ou 79,5%) retirent un quart et moins de leurs revenus de la vente de bétail (porc, boeuf) et de volailles. Par ailleurs, près de la moitié (214 ou 47,1%) de ceux qui vendent les produits provenant de la grande culture ou de l'horticulture en tirent seulement le quart et moins de leurs revenus. En regroupant les agriculteurs qui comptent pour moins du quart de leurs revenus les ventes provenant de la culture, du bétail et des volailles, on arrive à un nombre d'exploitants agricoles voisin de celui des exploitants qui tirent plus des trois quarts de leurs revenus de la production laitière. Selon toute vraisemblance, on peut estimer que la plupart des producteurs laitiers inscrits aux cours de formation ont une seconde production qui leur apporte un revenu d'appoint.

Ceux qui retirent 50% et plus de leurs revenus de ventes de produits de la culture, de bétail ou de volailles sont peu nombreux; ils constituent respectivement 6,9% et 9,2% de l'ensemble des exploitants de notre échantillon.

Tableau 7: Répartition des producteurs selon le pourcentage de la vente des produits

1. Ventes provenant de la culture

% Vente / Producteurs	25% et -	26%-50%	51%-75%	76% et +	Total
Nombre	214	57	17	166	454
%	47,1	12,6	3,7	36,6	100,0

2. Ventes provenant du bétail et des volailles

Nombre	1 431	123	55	191	1 800
%	79,5	6,8	3,1	10,6	100,0

Parmi les exploitants qui font de la production animale, ceux qui pratiquent l'élevage du boeuf sont peu nombreux: ils constituent moins de 10% de notre échantillon. La majorité d'entre eux sont à la fois naisseurs et finisseurs (54%); peu nombreux sont ceux qui se spécialisent uniquement dans la finition du bétail (6,3%). Par ailleurs, si on examine la répartition des éleveurs selon le nombre de vaches de reproduction qu'ils possèdent, seule une minorité parmi eux (7%) qui ont 100 vaches et plus, peuvent espérer retirer un revenu suffisant

pour vivre uniquement de cette production. Concernant les éleveurs qui possèdent de 40 à 99 vaches, on peut penser que ces derniers peuvent retirer un revenu suffisant s'ils sont à la fois naisseurs et finisseurs. Quant à ceux qui ont moins de 40 vaches de boucherie (60,9%), selon toute évidence, ces derniers ne vivent pas exclusivement de cette production: ils pratiquent en même temps une autre production ou encore, ils exécutent du travail à l'extérieur de leur ferme.

Tableau 8: Répartition provinciale des éleveurs de boeuf selon les types d'éleveurs

Types / Eleveurs de boeuf	Naisseur		Finisseur		Naisseur - Finisseur		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre	101	39,8	16	6,3	137	53,9	254	100,0

Tableau 9: Répartition provinciale des éleveurs de boeuf selon le nombre de vaches de boucherie

Nombre de vaches / Eleveurs de boeuf	39 et -		40 - 99		100 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre	148	60,9	78	32,1	17	7,0	243	100,0

Si ceux qui possèdent des vaches de boucherie sont répartis suivant les grandes régions agricoles*, on constate que le nombre d'éleveurs est proportionnellement plus élevé dans les Régions périphériques. Le nombre de ceux qui peuvent vivre de cette production y est aussi plus important que dans les autres régions.

Tableau 10: Répartition des éleveurs de vaches de boucherie selon les régions agricoles

Vaches de boucherie / Nombre d'éleveurs	39 et -		40 - 99		100 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plaine de Montréal	18	51,4	15	42,9	2	5,7	35	100,0
Plaine centrale	61	67,8	24	26,7	5	5,6	90	100,0
Régions périphériques	52	54,2	35	36,5	9	9,4	96	100,0

Les éleveurs de porc sont plus nombreux; ils représentent un peu moins du cinquième des exploitants de notre échantillon (16,1%). Ils sont aussi plus spécialisés: ceux

---

* Après cette répartition, 22 producteurs ou 9,9% sont portés manquants sans qu'on puisse en connaître les raisons.

qui sont à la fois naisseurs et finisseurs représentent un peu moins du cinquième des éleveurs de porc (19,8%). En examinant la répartition des éleveurs selon le nombre de truies reproductrices, on note que plus de trois éleveurs de porc sur quatre possèdent moins de 40 truies; étant donné que près de 253 producteurs se déclarent producteurs naisseurs, selon toute vraisemblance, la majorité d'entre eux se retrouvent parmi ceux qui ont moins de 40 truies reproductrices et ils ne peuvent vivre uniquement de cette production. On peut affirmer que la majorité des producteurs de porc qui font partie de notre échantillon sont des petits producteurs; ils pratiquent donc cette production avec une autre production plus importante peut-être la production laitière ou encore, ils doivent eux aussi, se chercher du travail à l'extérieur de leur ferme.

Tableau 11: Répartition provinciale des éleveurs de porc selon les types d'éleveurs

Types / Eleveurs de porc	Naisseur		Finisseur		Naisseur - Finisseur		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre	253	58,8	92	21,4	85	19,8	430	100,0

Tableau 12: Répartition provinciale des éleveurs de porc selon le nombre de truies

Nombre de truies / Eleveurs de porc	39 et -		40 - 99		100 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre	260	78,3	50	15,1	22	6,6	332	100,0

C'est dans la Plaine centrale qu'on retrouve le plus grand nombre d'éleveurs de porc: près de trois éleveurs sur cinq. Au-delà de 80% d'entre eux possèdent moins de 40 truies pour la reproduction; ces éleveurs pratiquent cette production sans doute dans des conditions analogues à celles décrites pour l'ensemble de la province. Dans les Régions périphériques, tous les producteurs ont moins de 40 truies reproductrices. Dans la Plaine de Montréal, la répartition est plus égale et le nombre des éleveurs qui produisent sur une grande échelle est plus élevé.

Tableau 13: Répartition régionale des éleveurs porcins qui possèdent des truies pour la reproduction

Nombre de truies / Eleveurs par région	39 et -		40 - 99		100 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plaine de Montréal	39	52,7	21	28,4	14	18,9	74	100,0
Plaine centrale	158	81,0	29	14,9	8	4,1	195	100,0
Régions périphériques	63	100,0	-	-	-	-	63	100,0

Les horticulteurs

Les producteurs de fruits et de légumes qui font partie de notre échantillon sont peu nombreux; ils représentent à peine 13% des exploitants et près de la moitié d'entre eux sont situés dans la Plaine de Montréal. C'est surtout dans cette région qu'on trouve le plus grand nombre d'exploitants susceptibles de vivre uniquement de cette production; 15,4% d'horticulteurs cultivent plus de 48 acres. Les autres horticulteurs produisent à petite échelle et combinent la culture maraîchère avec la grande culture, avec une production animale ou encore, avec la production laitière.

Tableau 14: Répartition provinciale et régionale des producteurs de fruits et légumes selon l'étendue cultivée

Nombre d'acres / Nombre de producteurs	7 et -	8 - 17	18 - 27	28 - 37	38 - 47	48 - 77	78 - 127	128 et +	Total
Province	177	71	33	12	15	19	14	2	343
	51,6	20,7	9,6	3,5	4,4	5,5	4,1	0,6	100,0
Plaine de Montréal	63	25	20	10	14	15	8	1	156
	40,4	16,0	12,8	6,4	9,0	9,6	5,1	0,6	100,0
Plaine centrale	60	24	8	2	-	2	3	-	99
	60,6	24,2	8,1	2,0	-	2,0	3,0	-	100,0
Régions périphériques	41	15	5	-	1	2	3	1	68
	60,3	22,1	7,4	-	1,5	2,9	4,4	1,5	100,0

III - LES REVENUS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE ET CEUX DE L'EXTERIEUR

Les exploitants se répartissent à peu près également parmi les diverses classes indiquant le revenu brut approximatif. Un peu plus de la moitié d'entre eux (52%) ont un revenu brut inférieur à 25 000$; les autres ont un revenu supérieur. C'est sans doute très risqué de porter un jugement à partir du revenu brut sans tenir compte des productions et des dépenses qu'elles peuvent impliquer. On peut compter cependant que l'exploitant agé de plus de quarante ans qui a su structurer son entreprise en rentabilisant au fur et à mesure ses investissements a peu de dettes; avec un revenu brut oscillant de 25 000$ à 35 000$, il peut normalement subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Si cette dernière affirmation est fondée, plus du quart des exploitants inscrits retiraient en 1977, un revenu de 15 000$ à 25 000$, à peine suffisant pour subvenir aux besoins de leur famille. L'autre quart gagnant moins de 15 000$, avaient un revenu nettement insuffisant. (cf. Tableau 15).

Ces constatations faites, on remarque que seulement 16,7% des exploitants de notre échantillon perçoivent des revenus provenant de l'extérieur de la ferme; 58% d'entre eux ont des revenus de 2 000$ et moins par année (cf. Tableau 16).

Tableau 15: Répartition des exploitants selon le revenu brut à la ferme

Revenu brut à la ferme	14 999 et -		15 000 à 24 999		25 000 à 34 999		35 000 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre d'exploitants	653	26,7	641	26,2	551	22,6	598	24,5	2 443	100,0

Tableau 16: Répartition des exploitants selon le revenu brut de l'extérieur de la ferme

Revenu brut hors ferme	999 et -		1 000 à 1 999		2 000 à 2 999		3 000 à 4 999		5 000 à 6 999		7 000 et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre d'exploitants	172	41,2	71	17,0	53	12,7	59	14,1	33	7,9	29	7,0	417	100,0

Près de 12% des exploitants déclarent travailler à temps partiel à l'extérieur de leur ferme. Un petit nombre d'entre eux (9,1%) travaillent plus de la moitié de l'année à l'extérieur de la ferme.

Tableau 17: Répartition des exploitants selon le nombre de jours travaillés à l'extérieur de la ferme

Nombre de jours travaillés à l'extérieur de la ferme	48 jours et -		49 à 156 jours		157 à 365 jours		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre d'exploitants	127	42,8	143	48,1	27	9,1	297	100,0

Les réponses apportées aux questions posées dans le formulaire de recensement agricole sont parfois incohérentes: à la question, "le travail à la ferme requiert-il plus de 50% de votre temps", 76 exploitants répondent non alors que seulement 27 exploitants disent travailler 157 jours et plus en dehors de la ferme. Ce qui correspond à plus de 50% du temps. Les exploitants qui ont répondu, ou bien chôment la moitié de leur temps, ou encore ont mal répondu à la question posée.

La majorité des exploitants sont propriétaires de leurs productions animales; seulement 2,6% des exploitants produisent des animaux ou des oeufs dont ils ne sont pas propriétaires. En outre, 1% des exploitants font de la grande culture sous contrat et 1,5% cultivent des légumes sous contrat.

IV - L'ADHESION DES PRODUCTEURS AUX PROGRAMMES, AUX REGROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS

Depuis fort longtemps, les gouvernements ont mis en place des programmes très diversifiés pour appuyer les efforts des producteurs: programmes d'analyse des troupeaux laitiers, contrôle d'aptitudes, programmes d'assurances, groupes de gestion, etc. En même temps, le syndicalisme agricole, par le biais de ses fédérations, incitait les agriculteurs à se regrouper en associations de producteurs ou en coopératives. Programmes, groupements et associations sont là pour stimuler les productions et les rentabiliser. Les producteurs qui s'en prévalent témoignent ordinairement d'esprit d'entreprise; ils cherchent à inscrire le plus de rationalité possible dans la gestion de leur sol, de leur troupeau et dans la gestion globale de leur entreprise.

Dans quelle mesure les exploitants inscrits en formation agricole en 1977 étaient-ils empreints de cet esprit d'entreprise ? C'est ce que nous avons cherché à savoir en évaluant le degré d'adhésion aux programmes, aux groupements et associations.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que les exploitants inscrits ont en moyenne près de 42 ans et qu'ils ont une scolarité moyenne qui se situe aux alentours de 7 années; quatre agriculteurs sur cinq sont en production laitière et près de 40% d'entre eux avaient un quota annuel de production inférieur à 200 000 livres de lait. On peut estimer que près de la moitié des producteurs laitiers ont un quota annuel inférieur à 250 000 livres de lait qui constitue la moyenne nécessaire pour procurer un revenu décent; pour une large part, cette situation peut expliquer le fait que la majorité des inscrits pratiquent une autre production à plus petite échelle et qu'un certain nombre d'entre eux aillent se chercher un supplément de revenu à l'extérieur de la ferme.

Les informations que nous avons en main nous permettent d'affirmer que près de la moitié des exploitants inscrits en 1977 étaient des agriculteurs à faible revenu, propriétaires d'exploitation non rentable ou à peine rentable.

Il serait pour le moins étonnant que cette portion d'exploitants fasse preuve d'initiative et qu'elle manifeste beaucoup d'empressement à s'inscrire aux programmes gouvernementaux et à adhérer aux associations existantes. Une des façons de le vérifier consistait à évaluer le taux d'adhésion

aux principaux programmes et aux associations, à voir s'il existait des variations selon les régions, l'âge, la scolarité, le revenu et les diverses productions et à vérifier, le cas échéant, la nature et l'importance des associations entre ces variables et l'adhésion aux programmes et groupements.

L'adhésion selon les régions

Comme pour les autres études, le Québec a été découpé en trois grandes régions agricoles: la Plaine de Montréal, la Plaine centrale et les Régions périphériques. Le facteur régional influence-t-il le type d'adhésion aux divers programmes et regroupements ?

Chez les inscrits aux cours de formation agricole en 1977, le nombre d'adhérents aux programmes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles et d'assurance-récolte était peu élevé; seulement le quart des inscrits avaient adhéré aux programmes. Le pourcentage d'adhésion varie cependant d'une région à l'autre; alors que la proportion des adhérents dans la Plaine de Montréal voisine la proportion au plan provincial, cette proportion est beaucoup plus faible dans la Plaine centrale qui comptait en 1977 plus de la moitié de tous les inscrits (51,8%). Par ailleurs, dans les Régions périphériques,

le nombre des adhérents était proportionnellement beaucoup plus élevé: près de la moitié (48,6%) des inscrits de cette région. Il y a donc, d'une région à l'autre, variation dans la proportion des adhésions aux régimes d'assurances et c'est dans les Régions périphériques que le nombre d'adhérents est proportionnellement plus élevé; est-ce que cette proportion ressemble à la proportion réelle des agriculteurs de ces régions qui avaient adhéré cette année-là aux programmes d'assurances ? Impossible de le vérifier ! Si tel est le cas cependant, il faudrait croire que les producteurs éloignés des grands marchés de la métropole et vivant dans des zones où les conditions climatologiques sont moins favorables sont plus enclins à se prémunir contre les aléas de la température et des marchés.

Tableau 18: Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'assurances

Zones agricoles / Assurances	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Adhésion	124 20,9	223 16,1	336 48,6	683 25,6
Non adhésion	470 79,1	1 160 83,9	356 51,4	1 986 74,4
Total	594 22,3	1 383 51,8	692 25,9	2 669 100,0

C* (corrigé) = 0,42

* C = Coefficient de contingence.

Il semble aussi que la répartition des exploitants par zone agricole exerce une certaine influence sur l'adhésion aux différents programmes d'amélioration du bétail. Alors que dans la Plaine de Montréal, la proportion des adhérents représentait moins du tiers des exploitants, plus de la moitié des exploitants avaient adhéré à ces programmes dans la Plaine centrale et dans les Régions périphériques.

Tableau 19: Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'amélioration du bétail

Amélioration du bétail \ Zones agricoles	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Adhésion	172 29,0	798 57,7	394 56,9	1 364 51,1
Non adhésion	422 71,0	585 42,3	298 43,1	1 305 48,9
Total	594 22,3	1 383 51,8	692 25,9	2 669 100,0

C (corrigé) = 0,33

La répartition totale des exploitants inscrits selon l'adhésion aux programmes de contrôle laitier est beaucoup plus faible et la répartition des exploitants par zone agricole

exerce peu d'influence; sauf dans la Plaine de Montréal où la proportion des adhérents est beaucoup plus faible. Si on tient compte que dans cette zone, bon nombre d'exploitants sont spécialisés surtout dans la culture maraîchère et dans la grande culture et que l'accent est mis sur la spécialisation dans ces domaines, on peut expliquer de cette manière le peu d'engouement pour les programmes de contrôle laitier.

Tableau 20: Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes de contrôle laitier

Zones agricoles / Contrôle laitier	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Adhésion	104 17,5	535 38,7	219 31,6	858 32,1
Non adhésion	490 82,5	848 61,3	473 68,4	1 811 67,9
Total	594 22,3	1 383 51,8	692 25,9	2 669 100,0

C (corrigé) = 0,25

La répartition des exploitants par zone agricole exerce un peu plus d'influence sur la répartition des adhésions aux programmes d'administration: les adhésions à ces programmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les Régions périphériques que dans les autres zones.

Tableau 21: Répartition des exploitants par zone agricole selon l'adhésion aux programmes d'administration

Zones agricoles / Administration	Plaine de Montréal	Plaine centrale	Régions périphériques	Total provincial
Adhésion	99 16,7	365 26,4	345 49,9	809 30,3
Non adhésion	495 83,3	1 018 73,6	347 50,1	1 860 69,7
Total	594 22,3	1 383 51,8	692 25,9	2 669 100,0

Enfin, la répartition des exploitants inscrits par zone n'exerce que peu d'influence sur l'adhésion des exploitants aux coopératives ou aux associations professionnelles.

L'adhésion selon l'âge

De façon générale, la répartition des exploitants agricoles selon les groupes d'âge exerce peu d'influence sur les taux d'adhésion aux divers programmes et associations. Le taux d'adhésion est plus élevé chez les exploitants plus jeunes et il décroît lentement à mesure que l'âge augmente.

Dans le cas de l'adhésion aux programmes d'assurances, la répartition selon l'âge a peu d'impact; fait à signaler toutefois, la proportion des adhérents augmente lentement avec l'âge pour connaître un sommet dans la classe moyenne et décroître ensuite lentement.

Tableau 22: Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes d'assurances

Age / Assurances	24 et -	25-34	35-44	45-54	55 et +	Total
Adhésion	29 20,4	162 25,0	237 28,1	200 26,5	55 19,6	683 25,6
Non adhésion	113 79,6	485 75,0	607 71,9	555 73,5	226 80,4	1 986 74,4
Total	142 5,3	647 24,2	844 31,6	755 28,3	281 10,5	2 669 100,0

L'adhésion aux programmes de contrôle laitier subit aussi l'influence de la répartition selon l'âge. Le nombre d'adhérents décroît proportionnellement à mesure que l'âge des exploitants augmente. Cela signifie que les exploitants plus jeunes adhèrent en plus grand nombre à ces programmes.

Tableau 23: Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes de contrôle laitier

Contrôle laitier \ Age	24 et -	25-34	35-44	45-54	55 et +	Total
Adhésion	67 47,2	291 45,0	289 34,2	176 23,3	35 12,5	858 32,1
Non adhésion	75 52,8	356 55,0	555 65,8	579 76,7	246 87,5	1 811 67,9
Total	142 5,3	647 24,2	844 31,6	755 28,3	281 10,5	2 669 100,0

Il en va ainsi pour les adhérents aux programmes d'administration: la proportion de ceux qui adhèrent à ces programmes décroît sensiblement avec l'âge.

Tableau 24: Répartition des exploitants selon l'âge et l'adhésion aux programmes d'administration

Administration \ Age	24 et -	25-34	35-44	45-54	55 et +	Total
Adhésion	55 38,7	221 34,2	291 34,5	200 26,5	42 14,9	809 30,3
Non adhésion	87 61,3	426 65,8	553 65,5	555 73,5	239 85,1	1 860 69,7
Total	142 5,3	647 24,2	844 31,6	755 28,3	281 10,5	2 669 100,0

Pour ce qui est de l'adhésion aux groupements et associations, l'âge n'entraîne pas des variations significatives.

L'adhésion selon la scolarité

Le niveau de scolarité a très peu d'influence sur la proportion des adhérents aux programmes et associations. Dans certains cas, comme l'adhésion aux programmes de contrôle laitier, on remarque que la proportion des adhérents a tendance à augmenter à mesure que le niveau de scolarité s'élève.

Tableau 25: Répartition des exploitants selon la scolarité et l'adhésion aux programmes de contrôle laitier

Contrôle laitier \ Scolarité	7 ans et -	8 et 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et +	Total
Adhésion	381 28,5	288 33,5	163 40,3	26 36,6	858 32,1
Non adhésion	954 71,5	571 66,5	241 59,7	45 63,4	1 811 67,9
Total	1 335 50,0	859 32,2	404 15,1	71 2,7	2 669 100,0

Enfin, la proportion de ceux qui font partie des coopératives varie quelque peu au fur et à mesure que la scolarité augmente: alors que la scolarité augmente, la proportion des adhérents diminue faiblement.

Tableau 26: Répartition des exploitants selon la scolarité et l'adhésion aux programmes de coopératives

Scolarité / Coopératives	7 ans et -	8 et 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et +	Total
Adhésion	911 68,2	569 66,2	222 55,0	32 45,1	1 734 65,0
Non adhésion	424 31,8	290 33,8	182 45,0	39 54,9	935 35,0
Total	1 335 50,0	859 32,2	404 15,1	71 2,7	2 669 100,0

L'adhésion selon les revenus

Plus du quart des agriculteurs (27,5%) retiraient de la vente de produits de la ferme un revenu annuel brut inférieur à 15 000$. On remarque que ce sont habituellement ces derniers qui sont les moins enclins à adhérer aux divers programmes et associations. Concernant par exemple l'adhésion aux programmes

d'assurances, le nombre d'adhérents s'accroît de façon sensible avec les revenus. La relation est encore plus évidente dans le cas de l'adhésion aux programmes d'amélioration du bétail et de contrôle laitier: parmi ceux qui ont un salaire brut annuel inférieur à 15 000$, seulement 27,8% des agriculteurs avaient adhéré aux programmes d'amélioration du bétail et 7,6% aux programmes de contrôles laitiers. La proportion des adhérents augmentait sensiblement avec les revenus pour atteindre chez ceux qui avaient des gains supérieurs à 35 000$ respectivement, 68,7% et 59,2%. Le nombre des adhérents aux coopératives augmente aussi avec les revenus: ceux qui ont un salaire inférieur à 15 000$ font partie d'une coopérative dans une proportion de 45% alors que ceux qui ont un salaire supérieur à 35 000$ comptent pour 78%.

Plus de la moitié des inscrits gagnent entre 15 000$ et 35 000$ par année; ceux-ci adhèrent aux programmes et aux diverses associations dans des proportions fort variables de telle manière que sauf pour les coopératives dont le taux d'adhésion s'établit à 71%, les taux de participation sont ordinairement inférieurs à 50%.

S'il y a lieu de mesurer le dynamisme et l'esprit d'entreprise des exploitants agricoles par leur participation aux programmes, aux associations et aux coopératives, on peut tirer deux conclusions: la participation des agriculteurs à bas revenus est faible; même le degré de participation des agriculteurs dont le revenu oscille autour de la moyenne, est relativement bas.

Fait à signaler en terminant pour les agriculteurs qui ont des revenus provenant de l'extérieur de la ferme: plus leurs revenus augmentent, plus les taux de participation aux programmes et associations diminuent; c'est particulièrement frappant lorsqu'il s'agit de la participation aux programmes d'amélioration du bétail où ceux qui gagnent plus de 7 000$ par année ont un taux de participation de 20%.

Tableau 27: Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux divers régimes d'assurances

Revenus / Assurances	14 999 et -	15 000 à 34 999	35 000 et +	Total
Adhésion	127 17,6	320 25,6	228 34,9	675 26,0
Non adhésion	593 82,4	927 74,4	424 65,1	1 944 74,0
Total	720 27,5	1 247 47,6	652 24,9	2 619 100,0

C (corrigé) = 0,19

Tableau 28: Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux programmes d'amélioration du bétail

Revenus / Amélioration du bétail	14 999 et -	15 000 à 34 999	35 000 et +	Total
Adhésion	200 27,8	696 55,8	448 68,7	1 344 51,0
Non adhésion	520 72,2	551 44,2	204 31,3	1 275 49,0
Total	720 27,5	1 247 47,6	652 24,9	2 619 100,0

C (corrigé) = 0,40

Tableau 29: Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux programmes de contrôle laitier

Revenus / Contrôle laitier	14 999 et -	15 000 à 34 999	35 000 et +	Total
Adhésion	55 7,6	403 32,3	386 59,2	844 32,0
Non adhésion	665 92,4	844 67,7	266 40,8	1 775 68,0
Total	720 27,5	1 247 47,6	652 24,9	2 619 100,0

C (corrigé) = 0,52

Tableau 30: Répartition des exploitants selon le revenu de la ferme et la participation aux coopératives

Revenus / Coopératives	14 999 et -	15 000 à 34 999	35 000 et +	Total
Adhésion	320 44,4	883 70,8	508 77,9	1 711 65,3
Non adhésion	400 55,6	364 29,2	144 22,1	908 34,7
Total	720 27,5	1 247 47,6	652 24,9	2 619 100,0

C (corrigé) = 0,37

Tableau 31: Répartition des exploitants selon le revenu hors ferme et la participation aux programmes d'amélioration du bétail

Amélioration du bétail \ Revenu	2 999 et -	3 000 à 6 999	7 000 et +	Total
Adhésion	131 42,0	28 26,0	10 22,0	169 37,0
Non adhésion	180 58,0	79 74,0	35 78,0	294 63,0
Total	311 67,2	107 23,1	45 9,7	463 100,0

L'adhésion selon les types de production

Les producteurs de lait

Les producteurs de lait nature sont peu nombreux; ils paraissent cependant plus dynamiques que les producteurs de lait industriel dans leur participation aux programmes et associations. Les participants aux programmes d'amélioration du bétail, de contrôle laitier et aux associations coopératives sont majoritaires alors que pour les programmes d'assurances et d'administration ils sont respectivement 41% et 46%. Les différences dans les volumes de production n'affectent pas beaucoup les taux

de participation sauf dans le cas des programmes de contrôle laitier où le taux de participation des agriculteurs qui ont un quota laitier de 400 000 livres de lait est plus élevé. Quant aux producteurs de lait industriel, leur participation est faible pour les programmes d'assurances (22,8%) et plus particulièrement chez ceux qui produisent moins de 200 000 livres de lait par année. Il en va de même pour les participations aux programmes d'amélioration du bétail et de contrôle laitier; le nombre global de participants y est plus élevé mais ce sont ceux qui ont des quotas annuels de moins de 200 000 livres de lait qui sont proportionnellement moins nombreux à participer à ces programmes. Mêmes remarques pour la participation aux programmes d'administration et aux coopératives.

Tableau 32: Répartition des producteurs de lait nature selon la participation aux programmes de contrôle laitier

Quotas de lait nature / Contrôle laitier	199 999 lbs et -	200 000 à 399 999 lbs	400 000 lbs et +	Total
Adhésion	15 40,5	53 44,2	65 61,9	133 50,8
Non adhésion	22 59,5	67 55,8	40 38,1	129 49,2
Total	37 14,1	120 45,8	105 40,1	262 100,0

C (corrigé) = 0,12

Tableau 33: Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes d'assurances

Quotas de lait industriel / Assurances	199 999 lbs et -	200 000 à 399 999 lbs	400 000 lbs et +	Total
Adhésion	125 15,7	234 26,8	65 34,0	424 22,8
Non adhésion	671 84,3	639 73,2	126 66,0	1 436 77,2
Total	796 42,8	873 46,9	191 10,3	1 860 100,0

C (corrigé) = 0,77

Tableau 34: Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes de contrôle laitier

Quotas de lait industriel / Contrôle laitier	199 999 lbs et -	200 000 à 399 999 lbs	400 000 lbs et +	Total
Adhésion	146 18,3	439 50,3	133 69,6	718 38,6
Non adhésion	650 81,7	434 49,7	58 30,4	1 142 61,4
Total	796 42,8	873 46,9	191 10,3	1 860 100,0

C (corrigé) = 0,48

Tableau 35: Répartition des producteurs de lait industriel selon la participation aux programmes d'administration

Quotas de lait industriel / Administration	199 999 lbs et -	200 000 à 399 999 lbs	400 000 lbs et +	Total
Adhésion	146 18,3	373 42,7	102 53,4	621 33,4
Non adhésion	650 81,7	500 57,3	89 46,6	1 239 66,6
Total	796 42,7	873 46,9	191 10,3	1 860 100,0

Les producteurs de boeuf et de porc

Les producteurs de boeuf et de porc ont été classés selon les catégories suivantes: naisseur, finisseur ou jouant sur les deux tableaux en même temps.

Les producteurs de boeuf semblent se prévaloir davantage des programmes d'assurances que des producteurs de porc. C'est peut-être dû en partie au fait que, à notre connaissance, le programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles n'était pas accessible aux producteurs de porc à cette époque.

Producteurs de boeuf et producteurs de porc participent également aux programmes d'administration; le quart d'entre eux adhèrent à ces programmes.

Tableau 36: Répartition des producteurs de boeuf selon la participation aux programmes d'assurances

Types d'éleveurs de boeuf / Assurances	Naisseur	Finisseur	Naisseur - Finisseur	Total
Adhésion	55 54,5	3 18,8	50 36,5	108 25,6
Non adhésion	46 45,5	13 81,3	87 63,5	146 74,4
Total	101 39,8	16 6,3	137 53,9	254 100,0

C (corrigé) = 0,21

Tableau 37: Répartition des producteurs de porc selon la participation aux programmes d'assurances

Types d'éleveurs de porc / Assurances	Naisseur	Finisseur	Naisseur - Finisseur	Total
Adhésion	39 15,4	7 7,6	20 23,5	66 15,3
Non adhésion	214 84,5	85 92,4	65 76,5	364 84,7
Total	253 58,8	92 21,4	85 19,8	430 100,0

C (corrigé) = 0,14

Tableau 38: Répartition des producteurs de boeuf selon la participation aux programmes d'administration

Types d'éleveurs de boeuf / Administration	Naisseur	Finisseur	Naisseur - Finisseur	Total
Adhésion	25 24,8	7 43,8	33 24,1	65 25,6
Non adhésion	76 75,2	9 56,3	104 75,9	189 74,4
Total	101 39,7	16 6,3	137 54,0	254 100,0

C (corrigé) = 0,11

Tableau 39: Répartition des producteurs de porc selon la participation aux programmes d'administration

Types d'éleveurs de porc / Administration	Naisseur	Finisseur	Naisseur - Finisseur	Total
Adhésion	64 25,3	23 25,0	23 27,1	110 25,6
Non adhésion	189 74,7	69 75,0	62 72,9	320 74,4
Total	253 58,8	92 21,4	85 19,8	430 100,0

CONCLUSION

Cette recherche a été entreprise en ayant pour préoccupation majeure de cerner les principales caractéristiques socio-économiques des adultes inscrits en formation agricole. Elle aura permis de retracer celles du propriétaire-exploitant unique. Au début on avait fait état de la possibilité que le groupe d'inscrits en formation agricole soit constitué d'éléments fort disparates: agriculteurs dynamiques et progressifs, agriculteurs routiniers dont l'entreprise est à peine rentable et d'agriculteurs marginaux obligés de travailler à l'extérieur de leur ferme pour subvenir à leurs besoins. Certes, nos informations proviennent d'un questionnaire qui n'a jamais été validé et dont les réponses n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet d'un traitement et d'une analyse systématiques. On peut se demander entre autres choses si les réponses aux questions portant sur le revenu brut à la ferme sont exactes lorsqu'elles sont comparées à celles portant sur les quotas laitiers. De plus, il est déplorable que les informations obtenues pour les exploitants inscrits en formation agricole n'aient pu être comparées à celles de l'ensemble des exploitants du Québec. A cause de ces limites, les informations retenues sont sujettes à caution; c'est donc avec ces mises en garde en mémoire qu'on lira les principales composantes du portrait de l'exploitant inscrit en formation agricole.

L'agriculteur propriétaire inscrit en 1977 est plus âgé et plus scolarisé que l'ensemble des inscrits en formation agricole. La plupart d'entre eux (80%) ont pour principale production, la production laitière*. Ceux-ci produisent en moyenne 230 000 livres de lait par année, ce qui est inférieur à la moyenne souhaitable (250 000 livres) qui devrait rapporter un revenu suffisant pour le chef d'entreprise et sa famille; 40% des inscrits produisent moins de 200 000 livres de lait, ce qui peut expliquer que, pour joindre les deux bouts, la plupart d'entre eux doivent, soit faire un peu de production végétale (horticulture ou grande culture) ou de la production animale (bovine ou porcine), soit accepter du travail à l'extérieur de la ferme.

Très peu d'inscrits sont spécialisés uniquement dans une production végétale ou animale. C'est surtout dans l'élevage porcin qu'on retrouve le plus grand nombre de producteurs spécialisés.

Plus du quart des inscrits gagnaient en 1977, moins de 15 000$** et seulement 17% des inscrits déclaraient des revenus provenant de travail exécuté à l'extérieur de la ferme.

---

* La proportion des producteurs laitiers inscrits est supérieure à la proportion réelle au Québec des fermes laitières; en 1976, 65% des fermes québécoises produisaient du lait.

** Les revenus des inscrits sont toutefois supérieurs à ceux des agriculteurs du Québec; 52% des agriculteurs québécois déclaraient en 1976 des recettes agricoles annuelles de moins de 15 000$. Extrait de DESCHENES, Lucie, Le Québec agricole: ses principales caractéristiques et une évaluation des besoins en relève agricole, cité par CADIEUX, Françoise. Le secteur de la production agricole au Québec, MEQ, Direction générale de l'enseignement collégial, miméo, Québec, juin 1980, p. 8-9.

Le groupe d'exploitants est donc composé d'éléments fort disparates. C'est même surprenant de retrouver des petits producteurs et des marginaux en aussi grand nombre. Ce groupe était-il à l'image de l'ensemble des agriculteurs du Québec à cette époque ? Il est fort probable que les producteurs marginaux ou les propriétaires d'exploitation à peine rentable soient proportionnellement surreprésentés par rapport à l'ensemble des exploitants agricoles du Québec.

De plus, l'exploitant inscrit ne semble pas faire preuve de beaucoup d'engouement pour les programmes gouvernementaux et les associations: un exploitant sur quatre avait souscrit à l'un ou l'autre des programmes d'assurances; la moitié des exploitants, aux programmes d'amélioration du bétail; seulement 40% des producteurs laitiers participaient à l'un ou l'autre des programmes de contrôle laitier; également, 40% des exploitants inscrits faisaient partie des programmes d'administration; enfin, près de deux exploitants sur trois avaient adhéré à une coopérative.

L'âge des exploitants exerce peu d'influence sur le taux d'adhésion; en revanche, l'adhésion s'accroît avec les revenus: la participation des agriculteurs à revenus moyens est peu élevée alors qu'elle est très faible pour ceux à bas revenus. En outre, plus les revenus provenant d'un travail à l'extérieur de la ferme augmentent, plus la participation aux programmes et associations diminue.

L'exploitant qui s'inscrivait en formation agricole en 1977, se présente donc généralement sous les traits d'un agriculteur propriétaire d'une entreprise à peine ou pas rentable du tout; pour survivre, il avait adopté une seconde production ou encore, travaillait à l'extérieur de la ferme; enfin, il dénotait un faible niveau de participation aux associations et aux programmes gouvernementaux mis en oeuvre pour aider les producteurs à rentabiliser leur entreprise et à les faire prospérer.

Sans aucun doute, ce sont des exploitants agricoles qu'il importe de rejoindre pour les sensibiliser et attirer leur attention sur les moyens à prendre pour aider leur entreprise à prospérer. Et il faut espérer que petit à petit, les cours suivis ont effectivement accompli cette mission.

Mais, est-ce bien "le dénominateur commun" des exploitants agricoles au Québec ? Peut-être que les services de formation aux adultes n'ont pas encore rejoint suffisamment le groupe des agriculteurs plus progressifs.